

Décision portant nomination de Monsieur Ahmed BENALLAL aux fonctions de chargé de mission

LE PRÉSIDENT.

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret nº 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu la décision n°100001DAJ portant création et organisation des instituts ;

DÉCIDE:

Article 1er

Monsieur Ahmed BENALLAL, directeur de recherche 1ère classe, est nommé chargé de mission auprès de la Directrice Générale Déléguée à la Science pour l'institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes, du 1er juillet 2016 au 31 décembre 2017. Sa mission a pour objet de suivre les activités de recherche en mécanique des solides et des structures.

Pour l'exercice de cette mission, Monsieur Ahmed BENALLAL demeure affecté à l'UMR8535 – Laboratoire de Mécanique et Technologie (LMT-CACHAN)

Article 2

Du 1er juillet 2016 au 31 décembre 2017, Monsieur Ahmet BENALLAL percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Paris-Villejuif.

Article 4

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le

1 4 FEV. 2017

Alain Fuchs